



COMMISSION ARBITRES

MARDI 20 Juin 2023 à 18h30

Procès-Verbal N°611

Président : SABATINO Joseph

Présents : KODJADJANIAN Jean-Marie, VAGNEUX Luc, CARRETERO Christophe

Excusés : LALO Aboubakar, THEVENIN Cyril

AUDITIONS

La CDA a procédé le 2 juin 2023 à l'audition de l'arbitre Mourad BRIOUA concernant le match VILLENEUVE-ESTRABLIN Seniors D1 Poule B du 30/04/2023.

La décision a été notifiée à l'arbitre et au club concerné.

FELICITATIONS

La CDA Félicite chaleureusement les Arbitres : AKSOY Emre, COQUILLAUD Guillaume et DOUSSON Thomas pour leur nomination Arbitre de Ligue R3, et leur souhaite le meilleur pour l'avenir.

De même les Jeunes Arbitres : AKYUREK Mikael, FERLET Maxence Només Jeunes Arbitres de Ligue. Félicitations et bon vent.

La CDA souhaite bonne chance aux arbitres qui passent la théorie ce samedi 24 Juin.

RAPPEL A L'ORDRE A TOUS LES ARBITRES

Veillez à remplir correctement les dossiers de renouvellement d'arbitre. Il nous est arrivé de constater que certains dossiers ont été renvoyés à l'expéditeur pour des manquements.

Penser à bien remplir votre fiche de renseignement et de la renvoyer à la CDA.

Il n'y aura pas de désignation si l'arbitre n'a pas fait cette fiche.

A TOUS LES ARBITRES

Un document vous a été adressé dans votre boîte mail. Veuillez en prendre connaissance.

Pensez au renouvellement de votre dossier médical **pour la saison 2023/2024**.

Voir les dates butoirs pour le renvoi des documents ;

Pensez à remplir correctement votre fiche de renseignement (obligatoire).

Pas de fiches de renseignements : pas de désignations.

Dernier point : Demande de licence à renouveler par votre club d'affiliation ou via la Ligue si vous êtes indépendant. (Date butoir : Fin Août.)

STAGES ARBITRES 2023 /2024

Stage de début de saison : **Samedi 09 Septembre 2023 à Voiron** - Stade Plan-Menu pour les tests physiques et théorie au TSF. (Obligatoire).

L'ordre du jour vous sera communiqué ultérieurement.

Stage de rattrapage : le 11 Novembre 2023 au District.

Le questionnaire d'été sera mis en ligne fin Juin via soit Google Form soit en pièce-jointe, suivant le type de questionnaire, pour un retour le 21 Août 2023, dernier délai. (Obligatoire).

IMPORTANT

Sur votre Fiche de renseignements veuillez indiquer la catégorie à laquelle vous appartenez actuellement.

Exception :

- Les jeunes arbitres qui ont eu 21 ans seront intégrés dans la catégorie D4 ;
- Les seniors Stagiaires (D5), qui sont passés officiel récemment, reversés également à la catégorie D4 ;

Ceux qui souhaitent passer Arbitres Assistants District (AAD), veuillez remplir votre fiche dans ce sens.

Les modifications de catégorie suivant le classement de fin de saison seront modifiées sur foot 2000 et votre fiche de désignation sera faite en prenant en compte ces modifications.

Pour toute info complémentaire vous pouvez appeler le mardi au District (04 76 26 82 94) ou le Président de la CDA.

COURRIERS CLUBS

USJC : Merci de vous rapprocher du statut de l'arbitrage concernant le nombre de matchs effectués par vos arbitres.

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.